

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 16-DCM-DGS-123

**L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE DIX-NEUF SEPTEMBRE** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 Septembre 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE ET DE LEURS SUPPLEANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE

**POUVOIRS** : Lionel RIQUELME à Viviane TIAR  
Bérénice BONNAL à Cécile GOMEZ  
Daniel DUVOUX à Jean-François PLANES  
Paul MOUROT à Hervé STASSINOS  
Denis CHAMBI à Jean-Michel PEYRATOUT  
Gaëlle REBEC à Céline PRATI-AIGUIER  
Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND  
Bernard PEZERY à Yves PARENT  
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE  
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

**ABSENTE** : Mme Geneviève DROMSON

**SECRETAIRE de SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Vu le Code général des collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de Port-Cros aux dispositions du Code de l'Environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, modifié par le Décret n°2013-418 du 21 mai 2013 portant modification du décret n° 2009-449 du 22 avril 2009,

Vu l'arrêté du Préfet de Région du 1<sup>er</sup> juillet 2016 constatant les adhésions des Communes à la charte du Parc national de Port-Cros,

Considérant que la Commune du Pradet fait partie du Parc national de Port-Cros et qu'à ce titre, elle bénéficie de deux sièges au Conseil d'Administration de l'établissement public,

Considérant que les sièges des représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national de Port-Cros sont attribués pour **le premier siège**, d'office **au Maire** puis pour le second siège, à un(e) élu(e) membre du Conseil Municipal,

Considérant que les représentants de la Commune peuvent être suppléés, en cas d'absence aux réunions du Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national de Port-Cros, par des élus de la même assemblée délibérante désignés par celle-ci,

Il est donc demandé au Conseil Municipal de désigner :

- Le titulaire du second siège
- Le 1<sup>er</sup> suppléant
- Le second suppléant

**M. le Maire propose un vote à main levée qui est accepté par l'ensemble des conseillers.**

- Sont candidats :

Pour la liste de majorité municipale :

Mme Gaëlle REBEC, en tant que 2<sup>e</sup> titulaire

M. Christian GARNIER, 1<sup>er</sup> suppléant

Mme Bérénice BONNAL, 2<sup>e</sup> suppléant

Pour la liste d'opposition présente :

M. Stéphane BELTRA, en tant que 2<sup>e</sup> titulaire

Mme Marie-Paule DELAROCQUE, 1<sup>er</sup> suppléant

M. Frédéric FIORE, 2<sup>e</sup> suppléant

- Après mise au vote, obtiennent :

Liste de majorité municipale : 25 voix (Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND)

Liste d'opposition présente : 7 voix (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY - Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

Abstention : 0

- Sont ainsi désignés représentants au Conseil d'Administration du Parc National de Port-Cros, outre M. Le Maire représentant titulaire de droit :

Mme Gaëlle REBEC, en tant que 2<sup>e</sup> titulaire  
M. Christian GARNIER, 1<sup>er</sup> suppléant  
Mme Bérénice BONNAL, 2<sup>e</sup> suppléant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.  
Transmis au contrôle de légalité le :  
..... 27 SEP. 2016 .....

Publié ou notifié le : 27 SEP. 2016  
.....  
Le Maire,

